00

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

DECRET N° 2007-737/PRES/PM/MAECR/ MEF/MS portant ratification de l'Accord de prêt conclu entre le Burkina Faso et l'Export Import Bank of Republic of China pour le financement de la construction et l'équipement d'un Centre hospitalier universitaire de six cent (600) lits à Ouagadougou.

LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

Visa F 109

15-11-07

VU la Constitution;

VU le décret n° 2007-349/PRES du 04 juin 2007 portant nomination du Premier Ministre;

VU le décret n° 2007-381/PRES/PM du 10 juin 2007 portant composition du Gouvernement;

- VU l'ordonnance n° 2007-021/PRES du 15 novembre 2007 portant autorisation de ratification de l'Accord de prêt conclu entre le Burkina Faso et l'Export Import Bank of Republic of China pour le financement de la construction et l'équipement d'un Centre hospitalier universitaire de six cent (600) lits à Ouagadougou;
- VU l'avis juridique n° 2007-027/CC du 14 novembre 2007 sur la conformité à la Constitution du 02 juin 1991 de l'Accord de prêt conclu entre le Burkina Faso et l'Export Import Bank of Republic of China pour le financement de la construction et l'équipement d'un Centre hospitalier universitaire de six cent (600) lits à Ouagadougou;
- VU le décret n°2007-424/PRES/PM/SGG-CM du 13 juillet 2007 portant attributions des membres du Gouvernement ;

DECRETE

ARTICLE 1:

Est ratifié l'Accord de prêt conclu entre le Burkina Faso et l'Export Import Bank of Republic of China pour le financement de la construction et l'équipement d'un Centre hospitalier universitaire de six cent (600) lits à Ouagadougou.

ARTICLE 2:

La valeur du prêt d'un montant de trente milliards (30 000 000 000) de francs CFA sera entièrement consacrée au financement dudit projet tel

que décrit dans l'accord et ses annexes.

ARTICLE 3:

Le Ministre des affaires étrangères et de la coopération régionale et le Ministre de l'économie et des finances sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel du faso.

Ouagadougou, le 15 novembre 2007

Le Premier Ministre

Blaise COMPAORE

<u>Tertius ZONGO</u>

P/Le Ministre de l'économie et des finances, le Ministre délégué auprès du Ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, assurant l'intérim

Ben bumb

Le Ministre des affaires étrangères et de la coopération régionale

Lucien Marie Noël BEMBAMBA

Djibrill Yipènè BASSOLE